

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 430

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

notes féministes au gré de ses lectures. Et, alors que tous les organisateurs de concerts et de représentations musicales ou théâtrales ignorent royalement notre journal, ceux qui ont mis sur pied *Le Joli Jeu des Saisons* ne nous ont-ils pas fait l'honneur d'un service de presse au même rang que les plus grands quotidiens? Et puis les femmes sont à l'œuvre à chaque instant dans cette « Revue des mois et des jours », à l'orchestre, dans les soli par le soprano cristallin de Mme Jaques-Dalcroze, dans les coulisses, à la scène, depuis les adorables petites flocons de neige tout enrubannés de pompons blancs, jusqu'aux sveltes hirondelles, aux fleurs de fuchsias merveilleuses de couleur, ou à cette flûte qui mime si exquiselement la mélodie surrée dans l'orchestre, quand, au retour des mauvais jours, les instruments se réveillent de leur sommeil estival!... Nous avons souvent évoqué — et ceci n'est plus du féminisme, mais touche à des considérations d'un tout autre ordre — au cours de ces trois délicieuses heures de représentation, le souvenir de ces contes de notre enfance, qui en insufflant la vie aux choses inanimées, en donnant la parole aux fleurs et aux oiseaux, à la pluie et aux nuages, nous transportaient dans un monde merveilleux où tout s'anime, palpite, frissonne, ou sourit, et qui, chaque chose y participant au rythme éternel de la vie, nous donnait l'illusion bénisante du grand tout harmonieux, dont chacun de nous constitue une parcelle...

Or pour donner cette illusion, il faut être un poète: ce n'est pas à nous à apprendre à nos lecteurs que nous en possédons un dans l'auteur du *Joli Jeu des Saisons*.

M. F.

Le Comité du „Mouvement Féministe“

... a siégé le 2 juin, à Lausanne, sous la présidence alerte de Mme Vuillomenet (La Chaux-de-Fonds). Il a d'abord rappelé avec regret la mémoire de Mme Colin, pendant plusieurs années membre de ce Comité, et décédée il y a quelques mois; puis il a appelé à la présidence pour l'exercice 1934-1935 Mme Emma Porret (Neuchâtel), Mme Dutoit (Lausanne) étant nommée secrétaire, et Mme de Montet et M. Truan (Vevey) vérificateurs des comptes pour la même période.

Les rapports administratif et financier ont été présentés par Mme Micol, et approuvés à l'unanimité. Les comptes pour 1933 bouclent malheureusement avec un déficit de plusieurs centaines de francs, qui doit encourager tous les amis de notre journal à intensifier toujours davantage la propagande en sa faveur. Et que l'on ne dise pas que celle-ci ne peut plus rien: le lancement opéré de février à mai à tous les membres des Sections suffragistes suisses non encore abonnés a donné le résultat satisfaisant d'un pourcentage de 12 % de nouveaux abonnés! Les lecteurs du *Mouvement* ne constituent donc pas, comme on le croit souvent, un élément immuable, qui diminue peu à peu la crise; c'est au contraire à un public sans cesse renouvelé que s'adresse notre journal, les départs, les décès, les désabonnements, rendus trop nombreux par la situation économique, étant ainsi compensés par de nouvelles recrues qui manifestent en s'abonnant leur intérêt pour notre effort. Et il est très significatif qu'en ces temps difficiles, un lancement ait produit pareil résultat encourageant. De plus en plus, le *Mouvement* pénètre dans des milieux divers, est lu et discuté, et les arrangements satisfaisants pris avec la représentante d'une importante maison de publicité prouvent bien qu'il tient sa petite place dans notre presse romande.

Mme Gourd a ensuite présenté le rapport rédactionnel, touchant à de nombreux points qu'il serait trop long de discuter ici: articles de fond, articles politiques, internationaux, nationaux, polémiques diverses, feuilletons littéraires et artistiques (l'absence de feuilletons musicaux est regrettable), nouvelles des Sociétés et carnet de la quinzaine, pensées du cartouche, service de presse, etc., etc. La rédactrice a tenté à exprimer toute sa reconnaissance aux collaboratrices fidèles qui sous des noms, des initiales ou des pseudonymes divers, lui apportent un concours si utile. Et le cordial échange de vues qui a terminé cette séance a certainement été pour elle un réconfort et un encouragement dans sa tâche.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

VAUD. — L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 25 mai, à l'hôtel du Château, à Ouchy, sous la présidence de Mme A. Quinche, avocate à Lausanne, sa 26^e Assemblée générale annuelle, à laquelle toutes ses sections étaient représentées, sauf Lucens, Moudon et Bex.

L'Association a protesté contre la lacune du Code pénal vaudois qui ne prévoit aucune sanction contre celui qui abandonne dans le besoin une femme qu'il a rendue enceinte hors mariage,



XVI^e Cours de Vacances

organisé par
l'Association suisse pour le Suffrage féminin
à BRUNNEN (Lac des Quatre-Cantons)
du 16 au 21 juillet 1934

L'Association suisse pour le Suffrage féminin organise, pour la 16^e fois, au commencement des vacances d'été, un cours où se discuteront en commun les intérêts féminins actuels les plus divers et qui offrira en même temps à ses participantes une vie de société agréable et reposante dans une des plus belles contrées de notre pays.

Les cours de vacances de l'A. S. S. F. se divisent en deux parties:

Dans une première partie pratique, l'occasion est offerte aux participantes de s'exercer à faire des conférences, à prendre part à des discussions, à diriger des assemblées et des séances et à remplir les fonctions chargées d'une association. Chacune comprendra la valeur de pareils exercices dans un cercle de personnes ayant les mêmes aspirations. Afin que les élèves puissent se préparer à ces exercices, une liste de sujets de discussion leur est proposée avant le commencement du cours.

Dans une seconde partie, des personnalités compétentes font des conférences sur d'importantes questions d'actualité, intéressantes les femmes. Les après-midis sont consacrés au repos. Dans une des excursions entreprises en commun, les participantes apprennent à connaître les beautés naturelles des environs de la localité où a lieu le cours.

Nombreuses sont les participantes aux cours précédents qui ont puissé dans cette organisation de nouvelles forces et la confiance en elles-mêmes nécessaires pour exercer par la suite une activité privée ou publique.

C'est pourquoi nous recommandons à votre attention notre cours de cette année, espérant voir affluer de nombreuses inscriptions.

PROGRAMME

A. Partie pratique: Exercices de présidence, de discussion, de conférences publiques, etc.

Direction pour les participantes de langue allemande: Mme GRÜTTER (Berne).

Direction pour les participantes de langue française: Mme LEUCH (Lausanne).

Organisation du cours: Mme VISCHER-ALIOTH, Schaffhauserstrasse 55 (Bâle).

B. Conférences.

Lundi 16 juillet, à 14 h. 30: Ouverture du cours. 15 h.: Mme Andrée KUNZ, présidente de l'Union internationale des Amies de la Jeune Fille: *La traite des femmes au point de vue international* (en français).

Le cours s'ouvrira le lundi 16 juillet, à 14 h. 30; les jours suivants les exercices commenceront à 9 h. Le cours aura lieu à l'Hotel Métropole, Brunnen. Prix de la pension: Fr. 8.50 par jour. Prière de s'inscrire le plus tôt possible, soit auprès de Mme LEUCH, Avenue Béthune, 52, Lausanne, soit auprès de Mme VISCHER-ALIOTH, Schaffhauserstrasse 55, Bâle, qui donneront toutes les indications désirées. On peut, en outre, se procurer des renseignements auprès des présidentes de toutes les sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Prix d'inscription	Le cours complet	Fr. 10.—
	Les 6 conférences	3.—
	Une journée	2.—
	Une conférence	1.—

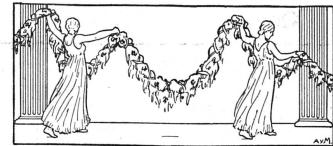
Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

alors que vingt-quatre Associations, groupées par *Pro Familia*, avaient demandé en vain au Grand Conseil une disposition prévoyant une sanction. L'Association a protesté également auprès du Département de Justice et Police contre une anomalie imprudemment insérée dans un quotidien lausannois, où un détective privé offrait ses services aux hommes « pour leur aider à prouver leur innocence dans des actions en recherche de paternité ». — Aux élections pour les Conseils de prud'hommes du 18 mai ont été élues à Lausanne treize juges féminins; à Vevey, quatre; à Yverdon, quatre; à Nyon, deux; à Payerne, point. Une requête, signée par *Pro Familia* et d'autres Associations, a demandé au Conseil d'Etat d'activer la création des tribunaux d'enfants prévus par le Code: pénal; le régime provisoire actuel ne vaut pas grand' chose; l'avant-projet élaboré prévoit la nomination d'un président et de deux juges-assesseurs. Les divers groupes locaux ont organisé des conférences sur des sujets de droit, sur des questions féminines, sur la démocratie, etc.

La gestion votée, ainsi que les comptes, présentés par Mme M. Kammacher, dentiste à Clarens, et vérifiés par le groupe de Vevey (Mme Décombar, l'Assemblée a entendu un bref rapport sur l'activité des groupes de Vullorbe (Mme Jaillet-Combe), de Vevey (Mme Gerhard), d'Aigle (Mme Dupuis), qui ont poursuivi l'éducation civique de leurs membres. Puis Mme L.-H. Pache (Lausanne) narra avec entrain ses impressions témoignages, alors qu'elle accompagnait et commentait, dans les principales localités du Tessin, le film *Av banc des mineurs*.

Après un thé animé, M. Arthur Freymond, directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise à Lausanne, fit une intéressante conférence sur les problèmes actuels de la politique suisse, montrant tout d'abord la difficulté qu'en éprouve à bien définir quels sont ces problèmes; on assiste à un renouveau national, à un bouleversement d'idées, mais la période de préparation des réalisations est encore lointaine. La révision totale de la Constitution fédérale pose des problèmes nombreux et complexes: comment rétablir l'équilibre entre le fédéralisme et l'interventionnisme (ou tendance à l'étatisation)? Comment empêcher que l'élu ne se préoccupe trop des électeurs? Comment partager le pouvoir entre le législatif et l'exécutif? Comment réformer le suffrage solidaire universel? Faut-il accorder aux femmes leurs droits civiques? Comment délimiter les compétences gouvernementales? Quel rôle doit jouer le corporatisme?... Enfin M. Freymond se demanda quelles méthodes seraient employées pour modifier nos institutions, et comment pourrait être comblé le fossé qui s'élargit entre l'âge mûr et la jeunesse?

S. B.



A travers les Sociétés

Journées éducatives.

La douzième série des Journées éducatives du canton de Vaud, organisée par le Secrétariat Vaudois de l'Enfance, et la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, a coïncidé, cette année, avec la dix-huitième assemblée de la Société suisse en faveur des arrérés, tenue à Lausanne les 2 et 3 juin. Elle a passé de la sorte plus inaperçue, et la contribution des femmes comme conférencières a été moindre, alors que, dans le public, elles étaient d'habitude fort nombreuses.

Le samedi après-midi, Mme M. Scheiblauer, maîtresse au Conservatoire de Zurich, a montré l'importance de la rythmique dans l'éducation des arrérés à l'aide de démonstrations faites par des écoliers lausannois; son exposé a été suivi avec un vif intérêt; elle a insisté pour que les pédagogues qui se consacrent à l'éducation des arrérés fassent de la gymnastique rythmique.

Mme Guex, directrice du service médico-pédagogique de Monthey, a exposé la grande utilité d'une pareille institution tant pour les parents que pour les éducateurs en leur enseignant des notions plus justes sur les enfants et sur leur psychologie.

S. B.

Carnet de la Quinzaine

Mardi 19 juin:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Audition des élèves du cours de dictée de Mme Fumet.

Mercredi 20 juin:

GENÈVE: Union des Femmes, 20 h. 30: Club de rapprochement, chez Mme Guibert, 5, avenue de Champel.

Id. id. Association genevoise de femmes universitaires, La Belotte (Fleur d'Eau), 19 h. 30: Dîner et réunion amicale.

Lundi 25 juin:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle. Ordre du jour: Rapports administratifs et financier. — Compte-rendu de l'Assemblée générale et du jubilé de l'Association suisse pour le Suffrage. — La femme turque: son émancipation et ses résultats, causée par M. Albert Matthe, professeur à l'Université de Genève, conseiller aux Etats, chargé officiellement par le gouvernement turc de l'organisation de l'enseignement en Turquie. — Thé après la séance.

Jeanne VUILLIOMENET

T. COMBE

Sa vie, son œuvre

Une brochure: Fr. 0,60

Chez l'auteur: 7, Tête de Ran, La Chaux de Fonds
Envoi contre versement du prix au compte de chèques postaux: IV b, 1652.

ÉCOLE DE PUÉRICULTURE

DE GENÈVE

5548 X

CHEMIN DES GRANGETTES

Tél. 46.800

Formation d'infirmières de puériculture et de nurses diplômées par le Secrétariat de l'École. — Placement dans tous les pays. — Belles situations pour jeunes filles cultivées. — Clinique d'accouchement. — Nouveaux cours.

L'Anglais, l'Allemand,

l'Espagnol

sans peine grâce à la méthode et aux disques
„Assimil“, envoyé gratuit de la brochure
„Assimil“, d'essai des 7 premières leçons.
Vous serez séduit par la facilité de la méthode. Rien à apprendre par cœur, prononciation parfaite.

Librairie PRIOR — Corraterie, 9. — GENÈVE

Seehof, Hilterfingen

Hôtel de famille et restaurant sans alcool

Situation superbe au bord du lac de Thun. Belles chambres, en partie avec eau courante. Pension (pourboires inclus) de fr. 8.50 à 12.— Téléphone 92.26 P 2027 Y

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

Le Mouvement Féministe

se vend n u m é r o

à la Librairie Payot
Rue du Marché. Genève

à l'Union d. Femmes
Rue Et-Dumont, 22. Genève

à l'Administration
R. Michel du Crest, 14. Gen.